

SEANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Mardi 23 Septembre 2025 A 18 HEURES 30

2025- 024

République Française

DEPARTEMENT DE MAINE-ET-LOIRE

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE BELLEVIGNE-LES-CHÂTEAUX

- PROCES VERBAL – **TOME 1**

ORDRE DU JOUR

✿ AFFAIRES DIVERSES

- | | |
|--|-----------------|
| - Après-midi détente | Sabine TOUCHARD |
| - Colis des aînés | Sabine TOUCHARD |
| - Téléthon | Sylvie BATYS |
| - Réponses au questionnaire des jeunes 11 – 17 ans | Sabine TOUCHARD |

Conformément à l'article L 123-4 du code de l'action sociale et des familles et au principe retenu, en ouverture de séance, le quorum étant atteint, il est proposé de désigner un secrétaire de séance.

Monsieur Jean-Claude BRIAUD est désigné secrétaire de séance.

L'an deux mille vingt-cinq, le mardi 23 septembre à dix-huit heures trente, le Conseil d'Administration, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en Mairie de Chacé, en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Armel FROGER Président sur convocation faite par lui le seize septembre deux mille vingt-cinq.

Présents : Monsieur FROGER, Président du CCAS

Madame TOUCHARD, Madame BATYS

Monsieur BRIAUD, Monsieur ROULLOIS, Madame BOISGARD

Madame FALLOUX, Madame REVERDY,

Madame VASSEUR, Madame MARTIN

Excusés : Madame MILLASSEAU qui a donné pouvoir à Madame TOUCHARD,

Monsieur MERCK qui a donné pouvoir à Madame MARTIN Juliette

Monsieur VAHÉ qui a donné pouvoir à Madame VASSEUR

Madame DÉZÉ, Madame BRUNET, Madame CHANTRON, Madame SXAY

En exercice : 17
Le quorum est atteint

Etaient Présents : 10

Excusés : 7

Secrétaire de séance : Jean-Claude BRIAUD

AFFAIRES DIVERSES

➊ Après-midi détente

Sabine TOUCHARD informe les membres que 59 personnes se sont inscrites à l'après-midi détente, dont une personne à aller chercher au domicile. La préparation de la salle se fera le samedi matin à partir de 10h30, des tables de 6 à 8 personnes seront placées façon cabaret avec des nappes rouges, serviettes noires et des plantes vertes dessus (succulentes). Des mignardises seront servies pour la collation.

➋ Colis des aînés

Sabine TOUCHARD présente aux membres des propositions de colis de deux prestataires, Point Vert et Chai Bacchus. Ce sont les colis de chez Point Vert qui sont retenus, la présentation étant plus festive. Le montant des colis des personnes seules est de 20 euros TTC et de 30 euros TTC pour les couples.

➌ Téléthon

Le téléthon se déroulera le dimanche 7 décembre.

Le concours de belote aura lieu à la salle des sports de Saint-Cyr-en-Bourg à 14h et sera organisé par l'AFRIEJ.

Les animations envisagées le 7 décembre sont les suivantes : exposition de peinture, exposition mozaïque, ventes de quiches et de tartes Marie-Surgelés, corbeille de Noël, exposition de dessins, deux circuits de randonnées et animation avec le Duo Lyricopiano. L'association ACDC sera contactée pour une prestation de danse.

Les associations seront sollicitées notamment l'escalade et le tennis de table. Le badminton organisera des tournois au profit du téléthon.

De plus, on demandera aux commerçants de participer comme les autres années.

➍ Questionnaire des 11 -17 ans

Un questionnaire concernant les jeunes de 11 à 17 ans a été envoyé avec la gazette.

Sabine TOUCHARD et Armel FROGER, Président du CCAS sont allés sur le territoire de Bellevigne-les-Châteaux à leur rencontre.

Ce qui ressort du questionnaire :

Les jeunes font beaucoup de sports et aimeraient des équipements sportifs supplémentaires, un terrain de Pumptrack notamment. Un certain nombre de jeunes ne connaissent pas l'AFRIEJ surtout sur Brézé, d'autres ne souhaitent pas y participer. Ils aimeraient avoir un lieu où ils pourraient s'autogérer en toute liberté, sans encadrement.

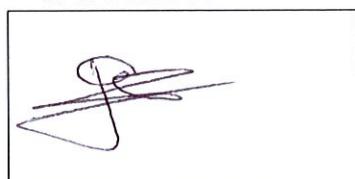
Dans l'ensemble, ils se sentent en sécurité sur la commune. Ils se retrouvent sur les city-stades, dans la rue, chez les parents et pour certains au foyer des jeunes.

Ils communiquent beaucoup avec les réseaux avec une préférence pour snapchat.

Les réponses au questionnaire seront diffusées dans la gazette en conseillant aux parents de l'évoquer avec leurs enfants.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 h

*Le Secrétaire de Séance
J.C. BRIAUD*



*Le Président
A. FROGER*

